Le MEDEF, le CNOSF et AG2R LA MONDIALE dévoilent la première étude sur l'impact économique de l'activité physique et sportive sur l'entreprise, le salarié et la société

Publié le 9 septembre 2015

Cette étude vient combler un manque en matière de mesure des impacts économiques de l'activité physique. Elle confirme clairement que la pratique sportive représente un levier de compétitivité pour l'entreprise.

A ce jour, les mesures des impacts économiques de l'activité physique et sportive sur l'entreprise, le salarié et la société sont très rares, voire inexistantes. Elles n'avaient encore fait l'objet d'aucune enquête scientifique d'ampleur.

Le MEDEF et le CNOSF qui, dans le cadre d'un accord signé en 2010, soutiennent le renforcement du lien sous toutes ses formes entre le monde du sport et celui de l'entreprise, ont donc souhaité combler ce manque en lançant la première étude nationale et internationale sur le sujet avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE.

Cette étude, réalisée par le cabinet de conseil en performance économique responsable Goodwill, s'est appuyée sur plus de 150 études scientifiques internationales et les premiers résultats d'un questionnaire envoyé à 200 entreprises françaises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Elle confirme incontestablement que l'activité physique et sportive représente un levier de compétitivité pour l'entreprise, par exemple en montrant :

- qu'un collaborateur sédentaire qui se met à pratiquer régulièrement une activité physique et sportive peut voir sa productivité croître de 6% à 9% ;
- qu'une entreprise encourageant ses salariés à la pratique d'une activité physique et sportive peut enregistrer entre 2,5 et 9,1% de gains de productivité ;
- que la pratique régulière d'une activité physique et sportive par un salarié peut permettre à notre société d'économiser entre 308 et 348€ de dépenses de santé par an ;
- que la pratique régulière d'une activité physique et sportive par un salarié peut lui permettre d'économiser entre 30 et 34€ de frais de santé par an et d'allonger sa durée de vie de 3 ans.

Les résultats détaillés de cette étude seront dévoilés à l'occasion des 1ères Assises Européennes Sport et Entreprises qui se tiendront ce jeudi 10 septembre au MEDEF.

Fort de ces résultats, le MEDEF et le CNOSF poursuivront l'incitation à la pratique de l'activité physique et sportive en entreprise et accompagneront les entreprises qui le souhaitent.